colis alimentaires | épicerie sociale | prêts à taux 0% | repas aux sans-abris | chantiers d'insertion | santé conseil et suivi

Quand la solidarité porte ses fruits

LA manne info

Décembre 2018
n°ISSN : 1953 - 0102aa
Directeur de Publication :
Hubert Philipp

EN CETTE FIN D'ANNÉE

NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOLIDARITÉ !

ÉDITO

Se loger, se vêtir, se nourrir et
se soigner sont les besoins économiques déclarés
comme primaires et permettant à l'Homme de subsister

La **précarisation** est en augmentation constante en France. Elle pousse malheureusement les publics fragiles à des arbitrages qui se font souvent en défaveur de l'alimentaire et de la santé.

Ainsi, nous assistons à l'**augmentation du nombre de familles bénéficiaires de l'aide alimentaire**. En 2017, les banques alimentaires ont comptabilisé **226 millions de repas distribués** aux plus démunis. Ils subviennent aux besoins directs de **2 millions de personnes** (cf. rapport d'activité de la Banque Alimentaire 2017).

Courant octobre, les équipes de la Manne ont mené une étude statistique afin d'analyser la typologie des publics accueillis sur un panel de 500 personnes parmi les 4500 accueillies chaque année. Les conclusions de ce rapport sont elles aussi édifiantes et démontrent, même si elles ne sont que partielles, l'**hétérogénéité et la fragilité des bénéficiaires**.

Pour faire face à ces défis permanents, La Manne Alimentaire s'est lancée en fin d'année dans un projet de **restructuration et de rénovation** de ses installations. Les sols de nos chambres froides sont en cours de remplacement, ce qui nous a contraint à ne pas assurer l'accueil du public pendant une semaine.

Nous sommes également obligés de déplacer la réception des marchandises qui se situe depuis toujours à l'arrière de La Manne sur le site de la SCCU. En effet, l'organisme de contrôle et de sécurité, impose ce déplacement. Les travaux impacteront nos différents locaux et représentent pour nous une grosse dépense que nous aurons du mal à financer sans votre soutien. **Nous espérons votre aide afin de pouvoir les réaliser.**

Ces contraintes matérielles, logistiques et financières, ne nous empêcheront pas de continuer notre **lutte contre la pauvreté et l'exclusion**, même si elles ont généré des perturbations pour l'accueil du public.

En cette fin d'année 2018, période où l'on se retrouve en famille et entre amis, nous ne devons pas perdre de vue cette situation inquiétante. Elle doit nous garder vigilants et attentifs à cette détresse invisible mais omniprésente.

Toute l'équipe de la Manne vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2019 !

J. SENABRE - Administrateur

SOMMAIRE

→ À lire

- Un pèlerin au grand coeur
- Un abri pour les plus démunis
- Club-Services : le KIWANIS HOHLANDSBOURG soutient de nouveau la Manne Alimentaire
- Précarité alimentaire, un constat alarmant
- Gaspillage alimentaire, un enjeu mondial

→ Evènement

- La Manne ouvre ses portes aux jeunes

Un pèlerin au grand cœur

Pour les Colmariens et les touristes de passage il est le Pèlerin, personnage historique qui arpente depuis trois ans lors de la saison estivale les rues de notre belle cité. Passionné par sa ville, par sa région, il partage ses anecdotes, son histoire, notre histoire. Il est également une source de savoirs intarissable autour de la cigogne d'Alsace.

Pour la Manne, il est un **indéfectible soutien**, un homme au grand cœur, discret qui met son savoir-faire et son temps à la confection des petites maisons-tirelire colmariennes vendues lors du traditionnel **marché de Noël du Koïfhus**.

Tous les bénéfices qu'il retire de cette vente sont reversés à la Manne.
Depuis cinq ans, Monsieur ***Lucien FOHRER*** devient **artisan bénévole**. Patiemment, il transforme le carton en adorables maisonnettes colorées.
D'un matériau peu noble, récupéré à la paroisse Saint-Martin, cet habile bricoleur passionné crée des objets **uniques et traditionnels**. Sur une année, il confectionne des **centaines de maisons**. Patiemment, armé d'un cutter, de colle et de peinture, il émerveille Colmariens et touristes visitant le marché de Noël. Il faut à Lucien deux heures pour finaliser une maisonnette.
Retrouvez-le donc à nouveau **au premier étage du Koïfhus**, du **10 au 16 décembre 2018 sur le stand de La Manne**. Vous pourrez échanger avec lui et si vous arrivez au bon moment, vous pourrez observer son processus créatif. Ce sera aussi l'occasion pour vous de découvrir les objets confectionnés par les bénévoles toujours aussi créatifs, ainsi que les petits gâteaux de Noël de la Manne.

Club-Services : le KIWANIS HOHLANDSBOURG soutient de nouveau la Manne Alimentaire

Mardi 25 septembre, les membres du Kiwanis, représentés par Monsieur ***Jean-Michel ROLAND***, se sont déplacés dans les locaux de la Manne afin de remettre au Président ***Hubert PHILIPP*** un don de **13 650 couches** pour bébé.
Cette action, au vu de l'accroissement des familles ayant à charge des enfants en bas âge, va permettre d'assurer un soutien pour six à neuf mois.
La Manne Alimentaire remercie chaleureusement les membres du Kiwanis pour leur action solidaire et leur partenariat précieux.

Précarité alimentaire, un constat alarmant

La parution de l'**enquête IPSOS – Secours Populaire Français** parue en septembre 2018 n'a malheureusement fait que confirmer une tendance observée depuis des années par la Manne Alimentaire, à savoir un **accroissement** notable de la **pauvreté** avec, en point de mire, la **précarité alimentaire**.

On entend par précarité alimentaire le fait qu'un ménage ne dispose pas d'un reste à vivre suffisant pour se nourrir convenablement. Ainsi, en 2017, près de **4 millions de français** ont eu recours à l'aide alimentaire. Les banques alimentaires soutiennent à elles seules **2 millions de personnes**.

1/3 des français sondés révèle ainsi avoir connu une période de pauvreté ou de privation dans leur vie.

Particulièrement touchées par cette grande précarité, les femmes seules ayant à charge des enfants et les ménages ne disposant que de très faibles revenus ou sans revenus (droits suspendus, délai de carence…).

Les difficultés à se nourrir convenablement et durablement vont de pair avec un **alourdissement des charges** liées à l'habitat et le report des dépenses de santé (cf. enquête Les Français et les frais de santé : budget, financement et bons plans), réalisée avec l'institut CSA Research. La **fracture énergétique** plombe en effet les budgets des plus précaires et de trop nombreuses dépenses de santé sont reportées par manque de moyens financiers.

Avoir une alimentation saine et variée est un luxe

Manger cinq fruits et légumes, varier son alimentation… ces messages tournant en boucle sur les chaînes de télévision et les publicités ne touchent pas le **public précaire**. Se procurer une alimentation saine et variée n'est plus possible pour **50 % des plus fragiles**. Les budgets resserrés, la hausse notable du prix de certaines matières premières (blé, sucre), de celle des fruits et légumes ne permettent pas d'assurer un équilibre alimentaire et d'envisager tous les repas de la semaine sans appui.

En 2017, Alternatives Economiques pointait du doigt la **dangerosité de la précarité alimentaire et son impact sur la santé**.

Décréter que l'on peut manger avec 5 euros par jour est une aberration

Si en théorie, il est possible de se nourrir avec 5 euros par jour et par personne, dans la pratique, la chose n'est pas si aisée. L'alimentation n'est pas qu'une équation simple, elle met en jeu d'autres **facteurs** tels que l'environnement social, les habitudes alimentaires, les origines, la lecture des étiquettes, les achats « plaisirs », le temps de cuisine... Le public précaire est directement confronté à ces choix et ne prend pas tous ces paramètres en compte.

Ainsi, une **malnutrition** s'instaure progressivement et touche directement les enfants.

Le challenge pour la Manne Alimentaire est double, procurer un panier varié et suffisant à couvrir 5 repas dans la semaine.

Chaque jour est un défi pour Sophie FLEITH (responsable de la distribution des colis alimentaires) et son équipe. Composer un **panier complet et équilibré** relève d'un exercice compliqué. Les dons des magasins partenaires, les achats auprès de la banque alimentaire et nos propres achats face au nombre aléatoire de bénéficiaires rendent complexe l'activité de l'aide alimentaire. Au final, pour une famille de quatre personnes, la Manne propose un panier pour une valeur équivalente à **75 € de marchandises**. Vous comprendrez que cette somme est une aide considérable quand le reste à vivre d'un ménage précaire est inférieur à 160 € par mois et par personne.

Un ménage est pauvre en dessous de 1200 € net par mois

En 2015, **9 millions de français** se situaient en dessous du seuil de pauvreté fixé par l'Insee. Les jeunes de moins de 30 ans étaient les plus exposés avec les familles monoparentales composées uniquement d'une femme. Les chiffres de 2018 ne sont pas encore connus, mais il ne fait aucun doute que certains ménages dits « moyens » ont basculé dans la précarité.

Au niveau européen, **118 millions de personnes** étaient en situation de risque de pauvreté soit **23.5 %** de la population (enquête DREES du 17 octobre). Les observations à l'échelle de l'UE concluent également que les femmes, les jeunes et les personnes sans emploi ou en situation d'isolement sont les plus concernés.

Public accueilli à La Manne

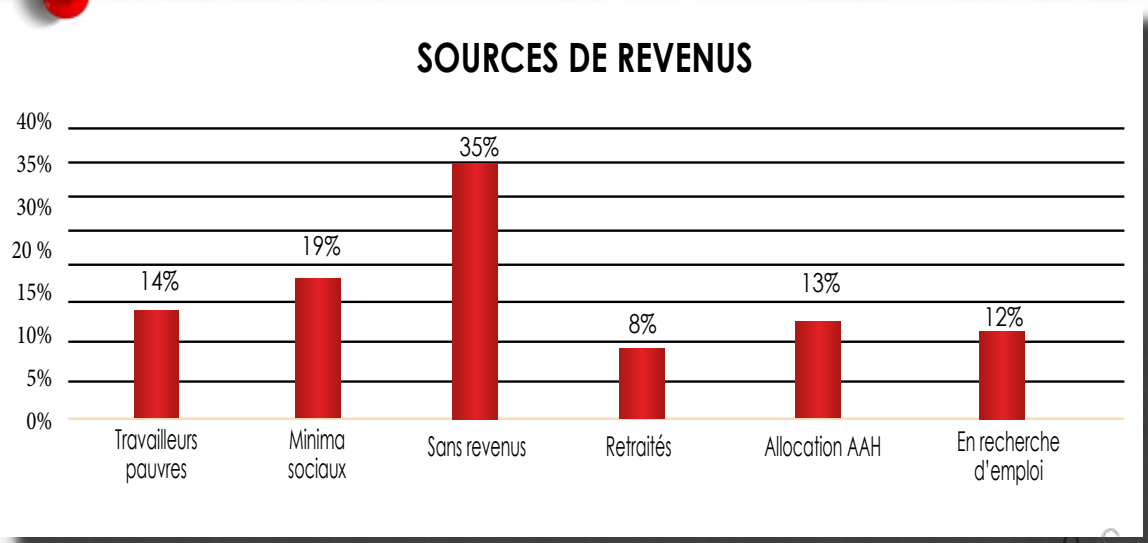

Les enfants à La Manne, une dure réalité

50% du public aidé est composé d'**enfants**

16% des foyers sont des **familles monoparentales**

65 % des bénéficiares sont des familles avec **1 à 10 enfants**

Gaspillage alimentaire, un enjeu mondial

Selon les nations unies, **un tiers de la production** alimentaire est **perdu ou gaspillé** entre le moment où il est produit et celui où il est vendu. En France, ce sont les ménages qui sont les principaux responsables des déchets alimentaires. On estime qu'un Français jette en moyenne entre **20 et 30 kilos** de denrées par an dont **7 kg de denrées encore emballées.**

Les équipes de La Manne sensibilisent le public précaire à cette problématique en organisant des **ateliers pratiques,** en donnant des conseils notamment grâce à la présence d'une diététicienne de l'association « **Les Routes de la Santé** » mais également à travers un affichage clair et lisible pour tout le monde.

BON À SAVOIR!

"Périmés" mais encore consommables!

Un produit dont la date est dépassée n'est pas forcément jetable!

Un abri pour les plus démunis

Chaque jour, la Manne Alimentaire accueille dans son restaurant entre **15 et 30 personnes** vivant dans des situations d'extrême précarité.

Afin que ces personnes, dans l'attente de l'ouverture du restaurant social, puissent trouver un lieu d'accueil confortable, l'entreprise **BURGER**, entreprise Haut-Rhinoise spécialisée dans la construction bois, a fait don d'une installation d'une maisonnette.
Ce lieu convivial permet aux personnes sans-abris de se réchauffer et de bénéficier d'un point de rechargement électrique.
Livré en janvier, un technicien de l'entreprise et le personnel de la Manne ont assuré son montage. **La Direction, le Conseil d'Administration remercient Monsieur BURGER pour son initiative.**

Dons aux associations et prélèvement à la source : une avance versée en janvier 2019 pour les dons effectués en 2018

Le prélèvement à la source, qui sera mis en oeuvre le **1er janvier 2019**, permettra toujours aux contribuables de bénéficier de réductions d'impôt pour les dons aux associations (répondant à certaines conditions – Article 200 du CGI). Les dons effectués au cours de l'année 2018 permettront donc de bénéficier d'une **déduction fiscale.**

Un acompte de 60% sera calculé sur la base de la réduction d'impôt portée dans la déclaration de revenus 2017 déposée au printemps 2018. Cet acompte de 60% sera calculé automatiquement par l'administration fiscale et sera versé par virement mi-janvier 2019 sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été mentionnées dans la dernière déclaration de revenus, sans qu'aucune démarche particulière ne soit à faire pour en bénéficier.

Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de la déclaration de revenus 2018 déposée au printemps 2019.

Exemples concrets :

Vous avez donné 200 € en 2017 et 200 € en 2018. Vous bénéficiez donc, pour chacune de ces années, de 132 € de réduction d'impôt.

Vous recevrez un virement de 79,2 € de la part de l'administration fiscale le 15 janvier 2019 (soit 60% de 132 €). Vous intégrerez le montant de 200 € de don dans votre déclaration effectuée au printemps 2019. Vous recevrez un virement de 52,8 € à l'été 2019 (132 – 79,20).

Source : https://www.associations.gouv.fr

Protection des données : ça vous concerne !

Conformément au **Règlement Général de Protection des données (RGPD)** en vigueur depuis le 25 mai 2018, La Manne, conventionnée chantier d'insertion, vous informe que les éléments recueillis lors de l'établissement des devis font l'objet d'un **traitement informatisé**. L'ensemble des données personnelles liées à vos devis et factures sera conservé pour une durée de **24 mois** après notre dernière intervention.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux salariés de La Manne habilités à les traiter en raison de leur fonction. La Manne s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, vous pouvez, sous réserve de présenter un justificatif d'identité valide, exercer vos droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et d'effacement de vos données en contactant notre responsable des traitements, Madame *Claudine MARTINS,* par téléphone, mail ou directement à La Manne

La Manne ouvre ses portes aux jeunes

Un des volets les plus méconnus de La Manne Alimentaire réside dans le fait que ses équipes sont amenées à accueillir chaque année de nombreux jeunes. Elle participe ainsi, à son échelle, à un volet pédagogique important pour ces nouvelles générations.

Chaque année se sont **trente stagiaires** qui sont accueillis dans le cadre de la découverte du monde associatif, des métiers administratifs, techniques ou sociaux. Ils participent principalement à l'activité **Aide Alimentaire**, encadrés par Madame *Sophie FLEITH*, mais aussi à l'**épicerie et au restaurant social**, sous l'autorité de Madame *Amélie WEICHEL*, ou encore à l'activité **espaces verts**, supervisés par Monsieur Vincent *LEGRAIN*.

Braderie Solidaire Lycée Martin Schongauer

Dans le cadre des réparations pénales en lien avec la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** ou les UEMO (**Unité Educative de Milieu Ouvert)**, des jeunes sont également amenés à travailler au sein des équipes. Ces mesures judiciaires permettent la réparation d'une faute sous forme de **travail d'intérêt général**. D'autre part, depuis plus de 10 ans, la Manne Alimentaire et le lycée professionnel Saint-Jean ont lié un partenariat. Deux groupes de 15 élèves participent aux activités pour une durée de huit semaines sur l'année.

Brunch, organisé par les élèves de l'IUT de Colmar

Cette **participation volontaire** leur permet ainsi d'appréhender le fonctionnement d'une association et de découvrir la diversité des tâches. La Manne a également signé des conventions partenariales avec d'autres établissements scolaires pour différentes actions (Lycée Martin Schongauer, Collège Pfeffel, Lycée Blaise Pascal…). De jeunes Colmariens, sollicitant le financement de leur permis de conduire, peuvent également être accueillis à la Manne. D'une durée de 20 heures, leur action bénévole sera **valorisée par une aide financière** dispensée par la mairie de Colmar. Si vous suivez notre actualité sur Internet, les actions pédagogiques sont nombreuses et variées. Elles sont destinées aux écoles primaires (récoltes alimentaires, récoltes d'habits), aux collèges, aux lycées. La Manne mène également des projets avec des étudiants issus de grandes écoles ou IUT.

BANQUES ALIMENTAIRES

Journées Nationales de la Banque Alimentaire : La Manne Alimentaire toujours présente sur le terrain

Les désormais célèbres gilets oranges ont participé, comme chaque année, aux **journées nationales de la Banque Alimentaire** les 30 novembre et 1er décembre sur les sites du Monoprix, de Super U et d'Hyper U de Colmar.

Merci à tous les bénévoles engagés dans ce projet, pour leur implication et leur présence durant cette opération. L'an dernier, la collecte sur les différents sites Colmariens a permis de récupérer **17 tonnes de denrées alimentaires**.

Je soutiens La Manne !

Je fais un don ! Je bénéficie d'une déduction fiscale

- ☐ 20€ soit 7€ après réduction d'impôt
- ☐ 50€ soit 17€ après réduction d'impôt
- ☐ 75€ soit 26€ après réduction d'impôt
- ☐ 100€ soit 34€ après réduction d'impôt
- ☐ 200€ soit 68€ après réduction d'impôt
- ☐ _ _ _ _ _€
- ☐ Virement automatique _ _ _ _ _€
  (compte IBAN FR76 1027 8032 7600 02014 040 107)

En cas de virement, merci de nous envoyer vos coordonnées complètes afin de recevoir votre reçu et de bénéficier ainsi des déductions fiscales.

J'agis !

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

☐ une action ponctuelle ☐ une action régulière

Je veux être informé(e) !

Nom. . . . . .

Prénom . . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . .

Code Postal. . . . . .Ville. . . . . .

Téléphone . . . . . .

Email . . . . . .

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de La Manne.

Particuliers,

votre don est déductible des impôts : sur présentation de votre reçu fiscal, vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale de 75% du montant dans la limite de 531€ (pour 2018) puis de 66% du montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Entreprises,

vous pourrez bénéficier, sur présentation du reçu fiscal, d'une déduction égale à 60% du montant du don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires annuel.

ISF : un don au profit d'une association d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% du montant dans la limite de 50 000€ par an.

LA manne vous enverra un justificatif à joindre à votre déclaration d'impôt.

Colmar

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Conseil départemental
Haut-Rhin

Association LA manne
23 rue du Galtz
68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 44 27
Fax 03 89 20 01 50
info@lamanne.org
lamanne.org

Le Label IDEAS renseigne et sécurise le donateur en établissant le respect de la mise en œuvre par les organisations à but non lucratif, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité.

Ouvert du LUNDI au VENDREDI
(sauf jours fériés)
Bureaux : 8h-12h et 14h-17h
Distribution : 13h-15h

SUIVEZ - NOUS !

lamannecolmar - AssociationLaManne - https://fr.pinterest.com/lacommm/ - https://twitter.com/ManneAlim

Anna Conseil en communication - www.anna-communication.com - NOVEMBRE17 - Sous réserve d'erreur d'impression et de composition. Photos non contractuelles